

PARMI LES PRINCIPALES SOCIÉTÉS FERMÉES DU CANADA, UNE SUR QUATRE PRÉVOIT D'ADOPTER LES IFRS

Une étude réalisée conjointement par KPMG Entreprise^{MC} et la CFERF se penche sur l'information financière présentée par les sociétés fermées

(Toronto – Mardi 28 avril 2009) – Le Conseil des normes comptables (« CNC ») du Canada prévoit de publier, d'ici le 30 avril, ses propositions quant à un cadre d'information financière (soit des principes comptables généralement reconnus, ou « PCGR ») « élaboré au Canada » à l'intention des sociétés fermées. Ainsi, d'ici 2011, les sociétés fermées canadiennes devront adopter soit les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS »), soit le projet de PCGR à l'intention des sociétés fermées.

D'après les conclusions d'une étude réalisée conjointement par KPMG Entreprise^{MC}, la Canadian Financial Executives Research Foundation (« CFERF ») et l'organisme Dirigeants financiers internationaux du Canada (« DFI Canada »), les normes attendues reçoivent l'appui de la majorité des hauts dirigeants financiers des sociétés fermées dans l'ensemble du Canada. Les dirigeants financiers croient que les différences entre les PCGR à l'intention des sociétés fermées et les IFRS, que les sociétés ouvertes adopteront d'ici 2011, pourraient rendre plus difficile l'accès aux capitaux propres et aux capitaux empruntés si les informations financières présentées selon ces deux référentiels ne peuvent être comparées adéquatement. Cette étude révèle que, parmi les principales sociétés fermées du Canada, une sur quatre prévoit d'adopter les IFRS.

[TRADUCTION] « Les sociétés fermées exercent leurs activités dans un contexte unique » affirme Bob Young, associé du Service national de la certification et de la pratique professionnelle au sein du groupe KPMG Entreprise^{MC}. « Afin de mieux gérer les attentes, nous devons comprendre l'incidence des modifications proposées sur ces sociétés, sur la comparabilité de leurs informations financières à celles de sociétés du même type, de même que sur la perception globale de leur transparence. »

Cette étude démontre également que les petites sociétés se préoccupent davantage des coûts liés à l'adoption des IFRS que de la comparabilité des informations financières, et elles s'appuieront ultimement sur une évaluation coûts-avantages approfondie avant de prendre une décision quant à l'adoption des IFRS ou des nouvelles normes canadiennes. Quant aux sociétés planifiant de faire un premier appel public à l'épargne, elles seront tenues d'adopter les IFRS. Selon Ramona Dzinkowski, directrice générale de la CFERF, « la décision d'adopter les IFRS devra être prise au cas par cas. Chacune des options comportera des avantages et des inconvénients qui seront propres à chaque entreprise. »

Cette étude démontre en outre que les chefs des finances craignent que les simplifications intégrées aux PCGR à l'intention des sociétés fermées canadiennes portent à croire que les chefs des finances des sociétés fermées n'ont pas les mêmes compétences techniques en comptabilité que leurs homologues de sociétés ouvertes, ce qui pourrait nuire à la capacité des sociétés fermées de recruter et de retenir des ressources en comptabilité.

D'après Bob Young, « les membres de la profession doivent s'assurer que les hauts dirigeants financiers possèdent les connaissances et les outils nécessaires pour s'acquitter de leur fonction, peu importe la taille et la nature de leur entreprise et le cadre comptable qu'elle applique. »

Cette étude, réalisée conjointement par KPMG Entreprise^{MC} et DFI Canada, a été menée du jeudi 15 janvier 2009 au vendredi 6 février 2009, et un Executive Research Forum s'est tenu à Toronto le 24 février 2009.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour planifier un entretien, veuillez communiquer avec les personnes-ressources suivantes :

Shilpa Kotecha
Relations avec les médias
KPMG Entreprise
416-777-8918
skotecha@kpmg.ca

Caroline Spivak
Relations avec les médias
DFI Canada
416-371-9740
caroline@profilecoms.com

À propos de KPMG Entreprise

KPMG Entreprise est un réseau de professionnels au service exclusif des sociétés fermées au Canada.

À propos de KPMG

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., société canadienne à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet canadien affilié à KPMG International, réseau mondial de cabinets offrant des services professionnels en vérification et en fiscalité, ainsi que des services-conseils. Les cabinets membres de KPMG sont exploités dans 144 pays et emploient plus de 137 000 professionnels.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web www.kpmg.ca/enterprise.

À propos du CFERF

Le CFERF est l'institut de recherche de DFI Canada, association professionnelle composée uniquement d'intervenants du secteur qui s'adresse aux hauts dirigeants financiers. Composé de onze sections régionales au Canada et de plus de 2 000 membres, DFI Canada fournit à ses membres des services de perfectionnement professionnel, de leadership éclairé et de représentation. Les membres de cette association, qui occupent des fonctions de chefs des finances, de directeurs de comités de vérification et de hauts dirigeants en finance, en contrôle, en trésorerie et en fiscalité, représentent une part significative des sociétés canadiennes les plus importantes et les plus influentes. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site Web www.feicanada.org.